



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) DU 30 AVRIL 2025

- **Approbation de l'ensemble des résolutions**
- **Paiement du dividende de 0,24 euro par action le 13 juin en numéraire**

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) des actionnaires de CBo Territoria réunie le 30 avril 2025 à Sainte-Marie (La Réunion), sous la présidence de Mme Géraldine Neyret Gleizes, a approuvé l'ensemble des résolutions, à l'exception de la cinquième résolution sur la nomination d'un commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité, que le Conseil d'administration avait appelé à rejeter compte tenu du report annoncé de l'application de CSRD aux sociétés de la vague 2, avec un quorum de 38,74% pour la partie ordinaire et de 38,55% pour la partie extraordinaire, dont notamment :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Guy Dupont,
- l'affectation du résultat de l'exercice, ainsi que la distribution d'un dividende de 0,24 euro par action dont le coupon sera détaché le 11 juin et sera mis en paiement, intégralement en numéraire, le 13 juin 2025,
- les résolutions relatives à la rémunération des mandataires sociaux et des membres du Conseil d'Administration, y compris le censeur,
- et le renouvellement des délégations financières au Conseil d'Administration.

Conformément à la réglementation, un enregistrement de l'Assemblée sera disponible sur le site internet de la Société au plus tard sept jours ouvrés après la date de l'Assemblée et restera accessible pendant au moins deux ans.

Le résultat détaillé des votes et le procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte seront disponibles sur le site de CBo Territoria rubrique Finance/informations réglementées.

Calendrier financier 2025

- Résultats du 1^{er} semestre 2025 : mardi 9 septembre 2025 (après bourse)

A propos de CBo Territoria (FR0010193979, CBOT)

Acteur immobilier de référence à La Réunion depuis près de 20 ans, CBo Territoria est devenue une foncière de développement multi-régionale (378,2 M€ de patrimoine économique en valeur à fin décembre 2024). Le Groupe, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur immobilière (Aménageur, Promoteur et Foncière), poursuit son développement via l'exploitation de ses réserves foncières ou l'acquisition de terrains.

CBo Territoria est une foncière de rendement éligible au PEA PME cotée sur Euronext Paris (compartiment C). Responsable et engagée pour un immobilier plus durable depuis son origine, la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) est par nature dans l'ADN de l'entreprise. Son engagement et ses actions sont reconnus par le Gaïa-Index, indice français de référence des petites et moyennes valeurs les plus vertueuses en matière de RSE. Depuis son entrée en 2016, CBo Territoria reste dans le haut du classement de sa catégorie.

Plus d'informations sur [cboterritoria.com](https://www.cboterritoria.com)

Contacts Investisseurs

Caroline Clapier - Directrice Administrative et Financière - direction@cboterritoria.com
Agnès Villeret - Komodo - Tel. : 06 83 28 04 15 - agnes.villeret@agence-komodo.com

Contacts Presse

Finance : Agnès Villeret - agnes.villeret@agence-komodo.com
Corporate - Paris : Dina Morin - dmorin@capvalue.fr
La Réunion & Mayotte : Catherine Galatoire - cgalatoire@cboterritoria.com

